

Commune de Saint-Julien-lès-Metz

108, rue du Général Diou – 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

---

## APPEL A CANDIDATURE POUR LA VENTE DE L'ANCIENNE MAIRIE A SAINT-JULIEN-LES-METZ

---

CANDIDATURES A TRANSMETTRE A LA MAIRIE

AVANT LE VENDREDI 14 MARS 2025 – 11H00

---

La commune de Saint-Julien-lès-Metz met en vente l'ancienne mairie située 28, rue Georges Hermann à Saint-Julien-lès-Metz. Le terrain est cadastré section 4, parcelle 27 et est d'une superficie de 465 m<sup>2</sup>. Le bâtiment implanté sur le terrain a accueilli l'ancienne mairie puis le centre médico-social loué par le Département de la Moselle. Il a une superficie de 230 m<sup>2</sup> et comprend 12 bureaux, 3 wc, une chaufferie, 1 espace rangement, des dégagements et de deux caves.

**Mise à prix : 260 000 € (Deux cent soixante mille euros)**  
selon la délibération du conseil municipal en date du 27 janvier 2025

Les élus décisionnaires donneront la priorité à un projet qui permettra de rendre service à la population, de conserver le terrain attenant sans construction nouvelle, de maintenir ou d'augmenter le nombre de place de stationnement dans la rue.

L'ensemble des frais afférents à la vente sera supporté par l'acquéreur. L'acte de vente sera établi devant notaire.

### Modalités de dépôt de candidature :

Le candidat devra déposer un pli dans lequel il insèrera une enveloppe scellée qui portera l'inscription : « Candidature pour la vente de l'ancienne mairie ».

Dans cette enveloppe, le candidat fera une offre écrite de prix pour l'achat du terrain et du bâtiment. Il expliquera son projet et la destination du bien. Il indiquera également l'ensemble de ses coordonnées.

Le choix : Les candidatures seront examinées fin mars par Monsieur le Maire et ses adjoints. Le plus offrant ne sera pas nécessairement retenu, la destination du bien restera l'élément important pris en compte pour la décision. Les réponses positives ou négatives seront rendues à l'ensemble des candidats avant le 5 avril 2025.

Les candidatures non conformes et/ou réceptionnées après le 14 mars 2025 à 11h00 ne pourront pas être prises en compte.

Le service urbanisme de la commune se tient à la disposition de toute personne souhaitant des renseignements complémentaires. Une seule visite par candidat est possible uniquement sur rendez-vous (dernière date le jeudi 13 mars 2025).

